



Communiqué de presse

Urbanisme, mobilité et environnement

La Ville de Payerne adopte sa vision pour la mobilité

La Municipalité de Payerne franchit une étape déterminante pour l'avenir de ses déplacements en adoptant son Schéma directeur des mobilités. Ce cadre stratégique fixe la vision communale pour les quinze prochaines années intégrant tous les modes de déplacements.

Aujourd'hui, en tant que ville-centre, Payerne concentre une part importante des déplacements, encore majoritairement effectués en voiture. Le diagnostic qui a précédé cette vision communale pour la mobilité met en évidence que près de 55 % du trafic à destination du centre-ville provient d'un rayon de 2 km, un potentiel important pour encourager le report modal vers la marche, le vélo et les transports publics.

Afin d'accompagner l'évolution des besoins et de mettre à disposition de la population un choix diversifié de modes de transport, la Municipalité a développé une vision multimodale de la mobilité.

Une approche globale à toutes les échelles

Pensé comme un cadre stratégique global et fruit d'un diagnostic approfondi, le Schéma directeur des mobilités accompagne le développement de Payerne et ses hameaux tout en veillant à préserver la qualité de vie, la sécurité et l'environnement. Il articule une vision territoriale cohérente à trois niveaux complémentaires : à l'échelle communale, en lien avec les Hameaux et les communes voisines ; à l'échelle des quartiers, où s'organise la vie quotidienne et à l'échelle du centre-ville, véritable cœur des échanges et des activités.

Six piliers pour une mobilité cohérente et durable

Pour rendre ces orientations plus claires et compréhensibles, le Schéma directeur des mobilités repose sur six piliers stratégiques : projets structurants, stationnement, modération du trafic, schéma de circulation et aménagements localisés, mobilité douce et transports publics.

Une vision stratégique qui se concrétise

À travers l'adoption de son Schéma directeur des mobilités, la Municipalité affirme sa volonté de proposer des déplacements plus simples, plus sûrs et plus durables, tout en renforçant l'attractivité du centre-ville et en adaptant l'espace public aux défis climatiques et urbains. Il se matérialise au travers de près d'une cinquantaine de mesures concrètes, dont certaines sont déjà en cours de développement.

Le Schéma directeur constitue désormais le cadre de référence pour l'ensemble des projets de mobilité des quinze prochaines années, une étape clé dans la stratégie de développement de Payerne.

Retrouvez plus d'informations sur www.payerne.ch/mobilite

La Municipalité

Payerne, le 25 mars 2026

Contact :

Monique Picinali, Municipale urbanisme, mobilité et environnement
Ville de Payerne
079 909 12 42
communication@payerne.ch